

Votre Député

www.jarde2012.com
Mai 2012

Olivier Jardé



CRÉDIBILITÉ PROXIMITÉ OLIVIER JARDÉ

Député de la Circonscription Amiens Métropole - Boves

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

*Il est des victoires qui engendrent
et des défaites qui mobilisent !*

Ainsi de la nôtre !

Je ne veux pas prendre le risque pour mon pays d'une 6^{ème} République si souvent souhaitée à gauche et rendue possible par un Président socialiste, une majorité au Sénat et à l'Assemblée nationale. Déroute financière, blocage de l'Europe sérieuse, proportionnelle, en seraient les ingrédients.

En fait de VI^{ème} République, nous aurions un retour à la IV^{ème}, sous couvert d'un parlement renforcé, d'un exécutif limité, du retour des petits partis et des grandes corporations !

Des propositions irresponsables, dans un contexte d'anti-sarkozysme, ont feint d'ignorer la crise. Elles ont pris en otage un peuple angoissé dont une grosse moitié a cru qu'en tournant une page

on effacerait les problèmes, et nous, une insuffisante moitié, qui sommes certains que, sans effort, sans travail et sans responsabilité, la France peut décliner.

Entre ambiguïté et démagogie, on peut se faire élire, on ne peut pas gouverner longtemps ! La réalité se fait mur contre lequel les discours se dissolvent et les promesses explosent, laissant désespérés ceux qui ont espéré et révoltés ceux qui y ont cru !

La gauche promet la croissance, une meilleure intégration des étrangers, davantage de justice sociale, une école de la réussite : qui serait contre ? **C'est sur les moyens à mettre en œuvre que nous divergeons. Pour moi la croissance viendra de l'effort, du mérite et du travail pas de la relance. Les étrangers s'intégreront en voulant devenir Français pas en votant par communautés. La justice sociale n'est pas le mépris de la réussite et la réussite scolaire**

suppose plus d'autonomie des établissements que de recrutements d'enseignants.

Elire son député, c'est aussi penser à l'avenir du territoire où l'on travaille, où l'on veut vivre et faire vivre sa famille. Ce que fait la gauche, à Amiens Métropole, au Conseil général, à la Région en matière de hausse d'impôts incessante, de clientélisme insupportable, de promesses démenties, nous dit assez bien ce qui nous attend si le vote des 10 et 17 Juin augmente encore son poids sans aucun contre-pouvoir.

En cette période difficile, sachons garder un équilibre pour préparer notre avenir.

*Je compte sur vous et votre soutien
Sincèrement,*

Olivier Jardé



✉ olivier@jarde2012.com

www.jarde2012.com



Crédibilité

Nous, on se connaît...



Dialogue
avec les
associations



A la rencontre
des habitants
de ma
circonscription



Proximité

Alors, on se rencontre !



Proche
de nos
ainés



L'obsession
de l'emploi
et à l'écoute
de ceux qui
le créent



Au service
de tous à
l'hôpital



Le travail de terrain
de votre député en
quelques chiffres.

En 10 ans sur l'ensemble de sa circonscription :
il a rencontré plus de 8 000 personnes à l'occasion
de 700 permanences et rendez vous, il a rencontré
plus de 500 chefs d'entreprise et responsables
associatifs, il a participé à 7 000 rencontres,
réunions et manifestations.

Crédibilité

J'agis pour Amiens...

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Ma fonction de député consiste à contrôler le gouvernement, à voter ou refuser de voter les lois, à défendre les intérêts de notre territoire et de ses habitants.

Comme Vice-président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, rapporteur du budget de la recherche et de l'enseignement supérieur j'ai contribué à :

- La loi d'autonomie des universités,
- L'évaluation des Programmes de Recherches Universités et à constater le retard de la nôtre.

Dans la commission des affaires sociales :

■ J'ai fait adopter la loi Jardé sur la recherche. Elle veille à la santé des patients qui acceptent ces protocoles de recherche.

■ Sur la bioéthique ou la fin de vie, j'ai organisé une vingtaine de réunions dans ma circonscription qui m'ont permis de faire le lien avec les travaux poursuivis à l'Assemblée nationale, avant de proposer des amendements aux textes de loi ou de les voter.

■ J'ai été à l'initiative de la loi allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie et je me suis opposé à la franchise médicale pour Alzheimer, les soins palliatifs et le cancer.

■ J'ai voté la loi réformant les retraites.

Pour que la fiscalité soit juste et efficace :

- Je me suis opposé au bouclier fiscal.
- Je suis pour la règle d'or pour l'équilibre budgétaire.
- J'ai soutenu la démarche de réduction de 10% des indemnités parlementaires.

Economie et Environnement, des investissements pour notre avenir

- J'ai voté le Grenelle de l'environnement,
- Les OGM, oui pour la recherche, non dans nos assiettes.

250 questions au Gouvernement

Je figure ainsi parmi les députés les plus investis dans l'action parlementaire. Cette présence me permet de rencontrer Ministres et services ministériels et facilite le règlement positif des dossiers que je présente pour défendre notre territoire.



A l'Assemblée nationale

AMIENS MÉTROPOLÉ, HIER VILLE PILOTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, AUJOURD'HUI À LA TRAÎNE !

Le numérique bouleverse nos modes de vie, l'emploi, le tourisme, la santé, le commerce, l'administration, l'école et les métiers.

Dès 1998, j'ai approuvé au Conseil général l'idée d'un syndicat mixte entre le département et Amiens Métropole pour porter cette idée d'avenir d'une mutualisation des moyens afin de desservir, à la fois, le monde urbain et le monde rural.

Le second réseau public de France était lancé. Après celui de Nancy, un opérateur américain, pour la première fois en France, décidait d'implanter son siège social en France et d'y créer 60 emplois tandis que se développaient les centres d'appels (3 000 emplois) et des entreprises voisines, soit au total plus de 4 000 emplois.

Par pure idéologie, en prenant la majorité au syndicat mixte, la gauche a tout bradé.

Le réseau Amiénois ne progresse plus, la Métropole paie de plus en plus cher les services offerts et le réseau public a été bradé au privé qui, loin de le faire progresser, l'abandonne peu à peu.

De pionnière la ville devient dernière.

Je m'emploierai à mobiliser les crédits de l'Etat, de l'Europe et des opérateurs pour Amiens Métropole et lui faire rattraper son retard



Le 28 février 2012, à Dury, j'ai accueilli Jean Dionis du Séjour, député-maire d'Agen et président du club parlementaire du numérique pour parler de l'emploi et du numérique : « on venait en pèlerinage à Amiens où s'inventaient les technologies de l'information et de la communication ».

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Depuis 2008, la gestion de notre département est donnée à la gauche. Sa politique est toujours la même !

■ Augmentation annuelle des impôts frappant par la taxe foncière les habitants des HLM. Amiens Métropole assure plus de 50% de la fiscalité du Département.

■ Politique clientéliste et augmentation massive du nombre d'agents publics.

■ Abandon de l'avenir comme les subventions aux grandes écoles ou aux nouvelles technologies ou à la desserte indispensable du nouvel Hôpital au sud.



Olivier Jardé, en réunion au conseil général

COMPRENDRE LE MONDE

Parce que plus que jamais il faut penser « Monde » pour bien agir localement, j'ai souhaité ces relations internationales qui, sans servir d'exemple, donnent à réfléchir et à comprendre.

Président du groupe d'amitié France-Jordanie, j'ai été intéressé par ce petit pays, totalement « arabe » mais ayant su maintenir une position modérée entre les extrémistes.

Je m'y suis rendu pour participer aux négociations diplomatiques et commerciales afin de favoriser le projet de création d'usine nucléaire de fabrication française.



Olivier Jardé rencontre le Premier ministre jordanien, pour renforcer les liens économiques avec la Jordanie et valoriser le savoir-faire à la française

Proximité

J'assure notre avenir !

DEFENDRE A PARIS LES PROJETS DE NOS TERRITOIRES

Je suis intervenu pour :

- Créer 5 places supplémentaires dans un établissement d'insertion de personnes adultes handicapées à Cottenchy,
- Une maison d'accueil dédiée aux maladies motrices rares à AMIENS,
- Améliorer (difficilement) la ponctualité des trains sur la ligne Amiens-Paris,
- Obtenir un financement exceptionnel d'associations sportives (clubs de football, d'aviron ou de rugby) et culturelles dont les subventions municipales ont diminué,
- Pérenniser le fonctionnement du Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GIHP) de la Somme. En 2010, le Conseil général refusait de reprendre la compétence et l'association risquait de disparaître,
- Pour sauver notre Ecole d'Ingénieurs, l'ESIEE, lorsque la gauche l'avait abandonnée !

Témoignage de Laurent Wauquiez, ancien ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur



« Olivier Jardé ne m'a pas lâché jusqu'à avoir fait la totalité des fonds de caisse de mon ministère pour maintenir l'école d'ingénieurs ESIEE sur Amiens ! Autant dire que pour arracher ça à un auvergnat comme moi, il faut se lever de bonne heure. Et bien, Olivier y est arrivé et j'apprécie sa pugnacité pour défendre les intérêts de sa circonscription ! »

LE LOGEMENT

A chacune de mes permanences, et souvent lors de mes rencontres avec un habitant d'Amiens Métropole, je suis interpellé sur le problème du logement.

Comme d'habitude, les promesses électorales de la gauche se sont évanouies au fil des années et on construit beaucoup moins à Amiens aujourd'hui que sous Gilles de Robien.

J'ai voté la proposition de **libérer 30% des droits à construire**. Amiens devrait la mettre en œuvre rapidement tout en fixant les limites nécessaires à la préservation d'un urbanisme de qualité.

Je regrette que la municipalité ait totalement abandonné la politique de **ventes à leurs locataires** des appartements HLM occupés depuis longtemps. C'est une mesure de justice sociale, et un excellent moyen de trouver les budgets nécessaires à une politique dynamique du logement.



Quartier Etouvie à Amiens



Quartier Montières

LE GRAND PARIS POSE PROBLEME A NOTRE TERRITOIRE

Chance pour la France, le projet de faire de Paris une des « capitales monde » à l'instar de Londres, New York, Shanghai ou Tokyo est un risque pour notre territoire qu'il peut transformer en banlieue coincée entre Paris et le Havre au sud et le Grand Lille au nord.

Il faut, pour la France comme pour notre Métropole, une nouvelle approche du Bassin Parisien. En revivifiant les villes de Reims, d'Orléans et d'Amiens par une politique audacieuse de décentralisation, notre pays éviterait une mortelle congestion de la capitale et un nouvel équilibre propice au développement et à l'emploi, proche de Paris.

Je prendrai toutes les initiatives utiles pour faire émerger cette politique et la faire aboutir.



En réunion avec Imagine Amiens et Boris Ravignon, Conseiller à l'Elysée

TGV : PAR AMIENS ET NON PAR ROUEN

J'ai toujours milité pour le barreau Roissy-Picardie, dont la mise en service se fera entre 2017 et 2020.

Mais cette « consolation », ne signifie pas rejoindre le réseau TGV.

Le véritable enjeu d'attractivité pour la ville d'Amiens de 2030-2040 se situe dans le tracé du futur TGV Paris-Londres.

Cette ligne, inscrite par mon amendement à la loi « Grenelle » et au Schéma National des Infrastructures de Transport à l'article 12 de la loi de 2008, précisait : **Paris-Londres par Amiens.**

Mais, depuis 2010, avec le lancement du projet Grand Paris et de la ligne TGV Paris-Normandie, une modification du SNIT place Amiens et Rouen en compétition.

Avec des élus forts comme Laurent Fabius, ROUEN se mobilise alors que le 25 Mai 2011, Gilles Demailly dans cette ville a participé aux débats d'une conférence promotion du TGV en faveur de ROUEN sans se manifester, sans en tirer de conclusions pour une nécessaire mobilisation de la Picardie, et sans intervenir auprès des élus normands !



A Chantilly, pour défendre le projet du barreau Roissy Picardie, lors des conclusions de la Commission du débat public Roissy-Picardie

Crédibilité

Je serai avec vous demain...

POUR L'EMPLOI

Parce que rien n'est possible sans une dynamique de l'emploi, c'est à cette tâche que je me consacrerai d'abord. De l'emploi dépendent les revenus des personnes, comme la richesse du territoire.

Après la guerre, les activités se concentrent sur la région parisienne et le géographe Jean-François Gravier (1915-2005) publie en 1947 «Paris et le désert français» qui fait prendre conscience d'une France qui se désertifie au profit de la seule capitale. Cette situation se reproduit : Amiens Métropole est plus coincée que jamais entre ce Grand Paris et Lille Métropole.

Abandonnée par la Région qui ne lui consacre plus aucune politique propre, par le Conseil général qui lui ôte les financements essentiels des Grandes Ecoles, de la culture et du sport. Par une politique métropolitaine sans cap ni projet, Amiens Métropole, notre ville, voit ses usines fermer, ses habitants emplir les trains vers Paris, ses meilleurs étudiants réfléchir à faire leurs études ailleurs.

Pour enrayer cette destinée fatale, il faut, comme hier, qu'une politique nationale d'aménagement du territoire prenne en charge le Bassin Parisien pour accompagner la réalisation du Grand Paris et sans que le premier s'étiolle pour que le second s'accomplisse !

Ce sera mon premier combat : obtenir de l'Etat une politique du Bassin Parisien associant Reims et Orléans avec Amiens, pour obtenir les décentralisations nécessaires et les avantages pour nos zones d'activité.

Mais cette politique nationale ne servirait à rien si, sur place, l'emploi n'était pas une vraie priorité.

Pour qu'Amiens Métropole redevienne compétitive en France, il est indispensable de baisser les impôts des ménages pour leur redonner du pouvoir d'achat et de limiter la fiscalité sur les entreprises.

Pour qu'elle puisse tirer parti d'une politique du Bassin Parisien, il est nécessaire que soit relancée une dynamique, aujourd'hui cassée, sur nos zones d'activité de Gare la Vallée, Boréalia et Montières.

Il faut que soit reprise au plus vite la stratégie des nouvelles technologies abandonnée maintenant à un opérateur privé qui ne crée plus aucun emploi.

Il est obligatoire enfin que soit mise en place une politique d'offre de bureaux en blanc pour répondre à toutes les opportunités d'installation d'entreprises.

En mobilisant à Amiens Métropole toutes nos forces pour l'emploi, nous serons en état d'accueillir une politique nationale du Bassin Parisien que nous obtiendrons par la mobilisation de tous.

Je m'y consacrerai totalement.



Pépinière d'entreprises au pôle Jules Verne

LA SECURITE

Longtemps le pouvoir a exercé une sorte de vengeance d'Etat, une loi du talion où celui qui avait contrevenu à la loi était puni à la fois pour l'exemple et pour empêcher la victime ou ses proches de se venger. Peu à peu et heureusement, cette logique de vengeance a été remplacée par une appréciation plus sereine du délinquant, de sa faute et des circonstances.

Mais, sur ce chemin la gauche est allée trop loin en oubliant les victimes pour trouver une explication sinon une justification à tous les délits, à tous les manquements à la loi et une excuse à tous les voyous.

Je n'admets pas cette dérive ! J'ai voté, sans état d'âme, les lois sur les peines plancher, sur le fichier génétique et sur la présence de citoyens dans les chambres correctionnelles.

J'ai approuvé la généralisation de la vidéo protection qui, en se généralisant, dissuade les actes de délinquance, contraints de mieux se dissimuler. C'est ainsi que le métro parisien a été largement sécurisé.

C'est pourquoi, lorsque la SIP, gérant les HLM d'Etouvie, m'a indiqué que la municipalité d'Amiens refusait de financer des caméras de surveillance je suis intervenu sur ma réserve parlementaire pour réaliser ce petit investissement souhaité massivement par les locataires.

Al'Assemblée comme à Amiens, j'opposerai le bon sens et le besoin de sécurité à l'angélisme des amis de Mesdames Joly et Duflot auxquelles les électeurs ont dit combien pesaient leurs théories et leurs projets.



Vidéo surveillance à Etouvie

LA FISCALITE

La fiscalité peut être la pire ou la meilleure des actions politiques.

Prendre à tous pour assurer le bien-être commun, grâce à l'investissement public, à l'école, à la justice, à l'hôpital, à la police ou à l'armée, est une nécessité jamais contestée.

Prendre à chacun, à mesure de ses possibilités, pour aider ceux que la vie a malmenés, et assurer une redistribution des revenus propres à fonder un pacte social et citoyen, sont peu contestables également. Utiliser la fiscalité, pour relancer l'économie ou orienter les ressources privées vers les usages les plus utiles à la collectivité (les fameuses niches fiscales), se comprend de la même manière.

En revanche, chacun comprend que, passé un certain seuil, le prélèvement est ressenti comme «confiscatore» : il veut jouer un rôle moral, comme si l'argent avait été gagné indument, sans travail ni risques ni efforts. Pire encore, si l'argent ainsi confisqué est mis au service de clientèles partisans, corporatistes ou salariées, au lieu d'être utile à la collectivité.

C'est le travers perpétuel de la gauche de tenter de dissimuler des politiques clientélistes sous couvert de justice sociale et de solidarité. C'est l'essentiel du programme de François Hollande, comme celui de Claude Gewerc à la Région ou de Christian Manable au Département et, en dépit de ses promesses placardées partout, Gilles Demailly n'a pas fait autre chose pour la Métropole : sa promesse n'a tenu qu'un an !

Comme le troupeau va à l'abreuvoir, la gauche va à l'impôt.

C'est pourquoi, j'ai approuvé la suppression de la taxe professionnelle qui pesait sur l'investissement des seules entreprises françaises et que François Mitterrand avait qualifiée «d'impôt stupide».

C'est pourquoi, j'ai voté la baisse des cotisations sociales qui pèsent sur le coût du travail et leur transfert sur la TVA qui est payée aussi sur les produits fabriqués hors de France.

A Paris, comme à Amiens, je défendrai le refus d'une fiscalité confiscatoire, le refus d'une fiscalité qui nuit au pouvoir d'achat des ménages mais au contraire une limitation des dépenses et, dès que possible, une baisse de l'impôt qui partout impulse la croissance et l'emploi.



Proximité

comme je le suis aujourd'hui !

REPENSER LA DECENTRALISATION

François Hollande veut supprimer la loi de réforme des collectivités territoriales votée en 2010. Nous savons pourtant que le modèle actuel à quatre niveaux d'administration est à la fois peu efficace et coûteux.

C'est pour cela que j'ai voté le 16 décembre 2010 la loi de réforme des collectivités territoriales. Elle prévoit le regroupement des conseils régionaux et départementaux, source d'économie et d'efficacité. Elle préconise des regroupements : métropoles, villes nouvelles, pôles métropolitains.

Amiens est éligible au pôle métropolitain, structure d'au moins 300 000 habitants réunis autour d'une agglomération d'au moins 150 000 habitants. Une taille insuffisante ne permettrait plus d'exister activement dans un nouveau monde urbanisé et la Picardie disparaîtrait aussi !

Gilles de Robien avait créé en septembre 2005 le Grand Amiénois pour conserver l'équilibre entre

ville et campagne qui est une volonté forte des habitants du grand amiénois.

Je souhaite relancer cette coopération mais à Amiens, si la loi existe, il semble que la volonté ne soit pas au rendez-vous.

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT), en cours d'élaboration, ne prend pas tant en compte le problème.

Organiser un pôle métropolitain demande une autre démarche : penser loin et large pour imaginer un avenir commun, et ensuite seulement, examiner ce qui serait inacceptable par les communes concernées.

Si vous me reconduisez comme Député, c'est ce combat que je conduirai à Paris pour faire vivre la loi, et auprès des maires de la circonscription, pour préparer le chemin d'un avenir élaboré en commun.

LA DÉPENDANCE : L'INDISPENSABLE PROJET

L'espérance de vie des Français augmente et impacte sur notre démographie, montrant un nouveau visage. Parallèlement, les enjeux territoriaux évoluent, les villes se peuplant désormais davantage de personnes du 3e, voire du 4e âge, abandonnant les solidarités anciennes

Quelques chiffres pour éclairer cet état des lieux :

- En 2007, 12 millions de personnes âgées de + de 60 ans, en France,
- En 2020, 17 millions de personnes âgées de + de 60 ans,
- En 2050, elles seront 24 millions !

Le constat est connu mais les moyens financiers à mobiliser, leur répartition équitable entre les contributions personnelles, la reprise sur héritage, les collectivités locales et l'Etat posent de redoutables problèmes.

Pour moi il est évident que chacun, comme pour la retraite, doit prendre en compte cet aspect de son vieillissement. La collectivité, quel qu'en soit le niveau doit garder la solidarité vers ceux qui n'ont pas eu les moyens durant leur vie active de prendre ce risque en charge. Cette action des collectivités doit ouvrir un droit sur les successions. Il serait anormal que l'effort de tous profite aux seuls héritiers



SAUVER L'ECOLE

Alors que l'avenir repose sur le niveau de **compétences des femmes et des hommes d'une nation, le système éducatif français sombre ! Il est classé 22ème sur 34 pour l'acquisition des savoirs des élèves de 15 ans (maths, compréhension de l'écrit, enquête Pisa 2009 dans 34 Etats membres de l'OCDE).** L'Académie d'Amiens a une des performances les plus médiocres de France.

Quelles sont les clés de la réussite des autres ?

Il n'existe pas de modèle unique mais des expériences menées, notamment, au Canada, en Angleterre, en Pologne et en Finlande montrent que 4 pistes se

dessinent :

- décentraliser en donnant de l'autonomie aux établissements scolaires,
- mettre l'accent sur les élèves en difficulté,
- diversifier la gamme d'établissements,
- recruter des enseignants de haut niveau.

De nombreux pays ont doublé ou triplé leur budget consacré à l'éducation sans que les performances des élèves progressent

Je souhaite qu'Amiens se saisisse des possibilités ouvertes par la loi d'expérimentation pour renforcer l'accompagnement scolaire et la mise en œuvre des nouvelles technologies éducatives.

LE DROIT DE VOTE DES ETRANGERS

A chaque élection présidentielle, depuis 1981, le candidat socialiste annonce une loi pour permettre le droit de vote des étrangers, puis, c'est oublié. Pourtant, les étrangers que nous accueillons sur notre territoire méritent mieux que cette palinodie qui ne sert, le temps d'une élection, qu'à d'affaiblir la droite républicaine pour renforcer le Front National de tous ces électeurs qui ne sont ni racistes, ni fascistes, mais qui ne comprennent pas pourquoi on bafoue ainsi un des socles de la République. La République Française, dès l'origine, ne donne le droit de vote qu'aux citoyens français et encore a-t-il fallu attendre le Général de Gaulle pour que les femmes, légitimement, puissent l'exercer. Pourquoi est-ce une faute de donner ce droit de vote ?

Parce que nous avons une politique d'accession à la nationalité française par la naturalisation qui est une des plus favorables au monde. Après 5 ans de vie chez nous, un étranger peut légitimement demander à devenir français. S'il ne le fait pas, c'est qu'il ne le veut pas. C'est son droit le plus légitime et je le respecte. Mais pourquoi, dès lors, voudrait-il prendre part à l'expression de la décision politique au niveau local ?

On nous dit qu'il paie des impôts et, qu'à ce titre, il doit donner son accord au budget.

Curieux raisonnement.

■ Si, payer des impôts locaux justifie le vote, pourquoi pas le vote national puisque l'étranger paie aussi des impôts à l'Etat et beaucoup plus qu'à la commune où il réside ?

■ Devra-t-on rétablir le suffrage censitaire pour réserver le vote à ceux des étrangers qui paient des impôts sur leurs revenus propres et exclure tous ceux qui vivent des minima sociaux ?

Les impôts servent aussi à payer les dettes et l'investissement. Doit-on en exonérer les étrangers qui n'ont pas voté ces dettes et qui ne seront pas de notre avenir.

Tout cela n'est pas sérieux. Je refuserai de voter une telle loi si on me la proposait. Je pense que des commissions extramunicipales des étrangers seraient plus propres à traiter les problèmes spécifiques qu'ils peuvent rencontrer. Alors qu'un vote qui obligerait chaque liste municipale à avoir plusieurs Français d'origine étrangère pour représenter chaque communauté serait une dérive communautariste insupportable. L'étranger naturalisé français ne bénéficierait pas de tant d'attentions : un comble !



Olivier Jardé

LE MOT DE CÉCILE, SA SUPPLÉANTE...

D'OÙ JE VIENS...

Mes parents se sont installés à Amiens en 1962. Pendant près de 30 ans, ils ont été commerçants dans le quartier des Halles. Je suis née à Amiens, il y a 43 ans et j'y ai fait toute ma scolarité. J'ai rencontré Christophe, le père de mes enfants, très jeune, nous vivons ensemble depuis près de 20 ans. Notre fille aînée née en 2000 est en 6^e et son petit frère nous a rejoints 9 ans plus tard... Nous vivons dans le quartier St-Pierre depuis 2003.

MA VIE PROFESSIONNELLE

A ma sortie de l'école l'Ecole Régionale de Service Social de Picardie en 1993, j'ai postulé au Conseil général de la Somme. Depuis j'ai exercé le métier d'assistante sociale, dans différents quartiers

d'Amiens, Montières, Etouvie, Philéas Lebesgue, Saint-Roch, mais aussi à Boves... Depuis 1996, je suis en poste à Amiens, en zone urbaine sensible.

MON ENGAGEMENT

L'élection de Gilles de Robien, lorsque j'avais 20 ans, a été pour moi le symbole d'un bouleversement dans cette ville qui affichait un retard cruel et manquait d'ambition. Mes amis étudiants se sauvaient pour faire leurs études ailleurs ! Leur ville ne pouvait être le symbole de leur propre réussite.

Investie dans la vie associative, Gilles de Robien m'a fait confiance en 1995 et m'a demandé de participer à son nouveau défi, être réélu à la mairie d'Amiens, et nous avons réussi. J'en garde des souvenirs formidables. J'ai ainsi pu découvrir ce qu'était l'engagement politique durant 13 ans. Depuis lors, mon attachement pour ma ville ne m'a plus quittée. J'ai le souci constant de l'aider

à progresser. J'ai très à cœur de me battre pour ce que je crois juste pour elle, sa métropole et en premier lieu, ses habitants. Quand Olivier Jardé m'a proposé de participer à cette aventure avec lui et de composer ce duo complémentaire, j'ai été très heureuse de la confiance qu'il me porte. Il est d'un grand dévouement auprès des habitants de la deuxième circonscription, très à l'écoute et d'une présence constante sur le terrain. C'est un homme de parole, courageux et intelligent. Moi aussi j'ai confiance en lui pour Amiens et la deuxième circonscription pour aujourd'hui et

pour demain
avec Victoire
et Edouard



BERNARD NÉMITZ ET BENOÎT MERCUZOT, PRÉSIDENTS DES COMITÉS DE SOUTIEN

Je connais Olivier depuis de nombreuses années et c'est avec plaisir que j'ai répondu favorablement à sa demande de présider son comité de soutien. C'est d'abord un excellent médecin et un chirurgien de premier plan, toujours attentif à ses patients, proche d'eux et à leur écoute.

Ce sont des qualités qu'Olivier a spontanément appliquées à la politique.

Il est profondément attaché à sa circonscription et à ses habitants. Il a à cœur de s'investir pour répondre à leurs préoccupations. Olivier a également démontré sa capacité à exercer pleinement son rôle de législateur à l'Assemblée nationale. Les nombreux textes qu'il a contribué à promouvoir, pour améliorer notre société, en témoignent. Benoît Mercuzot, maire de Dury, m'accompagnera dans cette démarche et s'occupe de rassembler les initiatives des élus qui soutiennent la candidature d'Olivier.

Si vous souhaitez participer au comité de soutien, n'hésitez pas à envoyer un mail sur olivier@jarde2012.com ou à nous renvoyer le coupon ci-dessous.

Pour soutenir son action
joignez vous à nous !

Olivier entouré de
Benoît Mercuzot
et Bernard Némitz



LES PREMIERS INSCRITS :

Nordine Baaloudj, Marie-Ange Bernard, Stéphane Bierla, Daniel Bon (élu de Salouël), Ernest Candela (maire de Saleux), Béatrice et Christian Casenove, Marie-Christine Coquelle, Marie-Claude Delabre, Eglantine et Freddy Dekyspotter, Allain Delaitre, Nicole Deraeve, Bernard Doghmane, Bernard Durville, Bruno Faille, Maryse Fagot (Conseillère régionale), Michel Fauconnier, Christophe Fertelle, Michel Finet, Louis Flament, France Fongueuse, Alain Gauthier, Eric Guéant (maire de Blangy-Tronville), Alice-Marie Giudicelli, Roland Guerbert, Rachel Hecquet, Walter Jourdain, Béatrice Leroux-Lepage, Marie Renée Labat, Nathalie Lavallard, Jacqueline et Gaston Leblan, Marc Leclerc, Emmanuelle Leconte, Bernard Leplat, Benjamin Lesot, Marie-Aimée Lesot, Valérie Lloret, Michel Luans, Guy-Jean Néel, Jeanet Liliane Noyelle, Ghislaine Prévost, Christiane Robben, Elissar Saba, Gérard Sanier, Jean-Bernard Sannier, Dorothee et Patrick Soudry, Michel Tattebaud, Jean-Paul Tougne, Gilles Tranchant, Nicole Tueur, Jacques et Monique Vannier, Daniel Wartelle (maire de Sains-en-Amiénois), Jean-Pierre Ygouf, Alain Zambito, Bernard Leplat, André Depoorter...

Les 29 communes de la 2^{ème} circonscription

AMIENS et les quartiers :

Centre ville
Henriville
Etouvie
Plein sud
Pierre Rollin
Faubourg de Hem
Montières
La Vallée Amiens 2
Petit Saint Jean
Renancourt
St Germain
Les Halles
Saint Honoré
Jeanne d'Arc
St Leu - Notre Dame
St Pierre
St Roch - St Jacques
Renancourt
Sainte Anne -
Faubourg de Noyon
Sud est
Canton de Boves :
Blangy-Tronville
Boves
Cachy

Cottenchy
Dommartin
Dury
Estrées-sur-Noye
Fouencamps
Gentelles
Glisy
Grattepanche
Guyencourt-sur-Noye
Hailles
Hébecourt
Remiencourt
Rumigny
Sains-en-Amiénois
St Fuscien
Saint Saufflieu
Saleux
Salouël
Thézy-Glimont
Vers-sur-Selle
Autres communes :
Cagny
Dreuil-les-Amiens
Pont de Metz
Rivery
Saveuse

Bulletin de participation à la campagne d'Olivier Jardé

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés

Nom : Distribution
Prénom : Affichage
Adresse : Vos disponibilités :
Téléphone :
Mail : Dons

Je verse par chèque un montant de € à l'ordre de Gaston Leblan, mandataire financier d'Olivier Jardé,
Adresser votre bulletin à Jacqueline Leblan : 14 bis, rue Manassès Barbier - 80440 Boves
tel: 03 22 09 24 78 - olivier@jarde2012.com (Un reçu pour déduction fiscale sera délivré au donateur)

A NE PAS MANQUER

Réunion à Dury Maison communale
le 30 mai à 20H
Réunion à Amiens Salle de Grâce
le 6 juin à 19h30

Les coordonnées d'Olivier Jardé :

La permanence :
36 bd de Belfort à Amiens
Tél : 03 22 80 00 24
Mon adresse mél:
olivier@jarde2012.com

www.jarde2012.com